



ETUDE SUR LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES DE TROISIEME AGE VIVANT AVEC LE VIH

TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT / ÉQUIPE DE RECHERCHE

Activité n°13122

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La prise en charge des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) est une composante primordiale du Plan Stratégique National Intégré (PSNI) de lutte contre le sida, les infections sexuellement transmissibles et les hépatites virales 2024-2030. Il s'agit d'assurer le traitement anti-rétroviral (ARV) immédiatement après l'établissement du diagnostic et d'assurer l'orientation et l'accompagnement des personnes nouvellement dépistées, le plus tôt possible, dans les services de soins et de traitement du VIH. Grâce aux ARV, l'infection à VIH est devenue une maladie chronique, avec laquelle les personnes affectées doivent apprendre à vivre, à défaut d'en guérir.

Au Maroc, l'espérance de vie à la naissance est estimée à 76 ans en moyenne (73 ans pour les hommes et 79 ans pour les femmes). Les résultats de l'audit de la qualité des données de la prise en charge VIH menée par le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale en 2022 avec l'appui du Fonds mondial, ressortent que les PVVIH âgées de plus de 50 ans représentaient 24% de la file active des patients sous ARV suivis dans les centres référents (CRs) de prise en charge. Les PVVIH âgées de plus de 60 ans représentaient 8% de cette file active.

Selon les données du Programme National de Lutte contre le Sida (PNLS), le nombre des personnes de plus de 60 ans vivant avec le VIH est en augmentation depuis la mise en place de l'approche « tester-traiter » et la mise à disposition des ARV les plus sécuritaires et efficaces contribuant ainsi à la réduction des décès liés au sida. Compte tenu de l'évolution des ARV et leur efficacité, les PVVIH dont la charge virale est négative ont une espérance de vie similaire à celle de la population générale. La morbi-mortalité diminue ainsi au fil du temps et la population des PVVIH qui vieillit avec l'infection nécessite la prise en compte de nouveaux besoins médicaux et sociaux en lien avec le 3ème âge d'autant plus que les comorbidités associées à l'âge et la polymédication des personnes âgées risquent d'interférer avec la prise en charge du VIH.

La question de la qualité de vie des PVVIH du troisième âge, les besoins éventuels à prendre en compte et la situation de leur prise en charge mérite donc d'être explorés comme prévu dans le cadre du PSNI 2024-2030 en vue de réajuster les interventions de soins destinées à ce groupe de population.

II. OBJECTIFS DE L'EVALUATION

1. Objectif général :

Évaluer l'état de santé et la prise en charge des PVVIH de troisième âge au Maroc afin d'identifier les besoins spécifiques, les lacunes existantes et les opportunités d'amélioration.

2. Objectifs spécifiques :

1. Analyser l'évolution démographique et épidémiologique des PVVIH âgées au Maroc.
2. Évaluer les comorbidités les plus fréquentes (maladies cardiovasculaires, troubles métaboliques, ostéoporose, HAND – HIV Associated Neurocognitive Disorders).
3. Examiner les pratiques actuelles de prise en charge médicale, pharmaceutique et psychosociale.
4. Identifier les difficultés liées à la poly-médication et aux interactions médicamenteuses.
5. Évaluer la couverture des services de soutien communautaire et d'appui psychosocial.
6. Proposer des recommandations stratégiques pour améliorer l'intégration de la gériatrie dans la réponse au VIH.

III. TACHES A REALISER PAR LE CONSULTANT/ ÉQUIPE DE RECHERCHE

L'évaluation sera menée selon une approche méthodologique mixte combinant analyse documentaire, collecte de données quantitatives et qualitatives au niveau des CRs et consultation des acteurs concernés.

Le consultant/ équipe de recherche travaillera en étroite collaboration avec le comité de suivi de cette consultation, composé de la DELM, la Direction de la Population, le comité technique de prise en charge du VIH, les ONG thématiques VIH, les représentants des PVVIH au CCM, l'OMS et l'ONUSIDA. Il aura pour mission de réaliser les tâches suivantes :

- Effectuer une revue documentaire sur la prise en charge des PVVIH de troisième âge ;
- Elaborer le protocole de l'étude comportant :
 - ✓ Analyse documentaire : Examen des rapports épidémiologiques, politiques nationales et études antérieures.
 - ✓ Enquêtes quantitatives : identification des variables et recueil de données auprès des PVVIH âgées via des questionnaires structurés.

- ✓ Entretiens semi-directifs : Avec les prestataires de soins, les responsables de programmes de santé et les associations communautaires.
- ✓ Focus groupes : Organisation de discussions avec des PVVIH âgées pour comprendre leur expérience et leurs besoins spécifiques.
- Appuyer la mise en œuvre de l'étude à travers :
 - ✓ La formation des enquêteurs
 - ✓ Le suivi de la collecte des données aux CRs
 - ✓ L'analyse des résultats
- Elaborer le rapport de l'étude ;
- Animer un atelier de validation et de diffusion des résultats ;
- Intégrer les remarques et commentaires issus de l'atelier de validation et produire la version finale du rapport.

IV. LIVRABLES

1. Note méthodologique ;
2. Protocole de l'étude sur la prise en charge des personnes de troisième âge vivant avec le VIH ;
3. Draft du rapport de l'analyse des données et du résultat de l'étude ;
4. Rapport final de l'étude incluant les recommandations.

V. DUREE ET MODALITES DE LA CONSULTATION

Le consultant/ équipe de recherche sera recruté pour une durée de 20 jours au cours de la période de Mai à Novembre 2025, répartie à titre indicatif comme suit :

Activités	Durée (en jours)
Phase préparatoire (revue documentaire, élaboration du protocole, conception des outils)	4
Collecte des données sur le terrain (enquêtes, entretiens)	5
Analyse des données et élaboration du rapport préliminaire	5
Appuyer et encadrer l'atelier de restitution des résultats de l'étude	1
Validation et finalisation des résultats	5
Total	20 jours

VI. PROFIL DES CONSULTANTS/ ÉQUIPE DE RECHERCHE

L'étude sera réalisée par une équipe de consultant/ équipe de recherches possédant les qualifications suivantes :

- Expérience confirmée en gériatrie et en maladies chroniques associées au vieillissement.
- Maîtrise en santé publique, épidémiologie et VIH/sida.
- Maîtrise des méthodes de recherche quantitative et qualitative.
- Connaissance approfondie du système de santé marocain et de la riposte nationale au VIH.
- Parfaite maîtrise de la langue française et arabe ;
- Excellente capacité de synthèse et de communication.

VII. COORDINATION ET ENGAGEMENTS

- Le consultant/ équipe de recherche mènera le travail en étroite collaboration avec le comité de suivi,
- Le consultant/ équipe de recherche s'engage à ne publier aucune information relative à la consultation sans une autorisation du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale,
- Le consultant/ équipe de recherche sera seul responsable de la qualité professionnelle de son travail et de sa réalisation dans les délais fixés par le contrat,
- Les livrables de la consultation seront soumis en version électronique.

VIII. MODALITES DE CONTRACTUALISATION

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial - Maroc - subvention 2024-2026.

La rémunération s'entend :

- Brute avant déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les personnes physiques et morales-Prestataires étrangers et 30% pour les personnes physiques-Prestataires résidents au Maroc.
- Nette pour les Autoentrepreneurs et les personnes morales-Prestataires résidents au Maroc. Le Ministère se charge des démarches auprès de la DGI pour l'obtention de l'attestation d'exonération sur la base de la facture proforma à préparer par le Prestataire.

IX. PIECES A FOURNIR

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard **le 30 Avril 2025 à minuit**, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des MST Sida, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : programmesida@gmail.com et f.gomri@programmefondsmondial.ma, en mettant dans l'objet de l'email : **TDR Etude sur la prise en charge des personnes de troisième Age vivant avec le VIH.**

Le dossier doit comprendre :

- Un CV détaillé, mettant en exergue les expériences relatives à la thématique de la consultation,
- Une Note méthodologique comportant une description de la méthodologie de travail qui sera adoptée pour répondre aux termes de la consultation ;
- Une Proposition financière comprenant :
 - Le taux journalier en dirham (MAD).
 - Tout autre frais lié à la réalisation de la consultation.